

Versement(s)

Versement libre

Je souhaite effectuer un versement libre d'un montant de _____ € (minimum 500 €).

Versements réguliers

(Opération non disponible si j'ai mis en place un(ou des) service(s) financier(s) sur mon contrat)

Je souhaite mettre en place des versements réguliers

Je souhaite modifier mes versements réguliers

Montant : _____ €
Périodicité : <input type="checkbox"/> mensuelle (minimum 50 €) <input type="checkbox"/> trimestrielle (minimum 150 €)
<input type="checkbox"/> semestrielle (minimum 300 €) <input type="checkbox"/> annuelle (minimum 600 €)
À partir de la fin _____ par défaut à la prochaine fin de mois
<small>mois année</small>
Mode de gestion et/ou répartition en Gestion libre: je complète la partie « Répartition du(des) versement(s) »

Je souhaite modifier mes coordonnées bancaires (joindre le mandat SEPA rempli et signé, accompagné d'un RIB).

Je souhaite suspendre mes versements réguliers. La reprise sera effectuée à ma demande.

En cas de souscription à l'option exonération des versements réguliers les modifications effectuées sur les versements réguliers peuvent avoir des conséquences sur cette garantie (cf. annexe à la Notice).

Frais

Les frais sur versement sont de 0 %.

Cependant, dans le cas d'un versement affecté à un support en unités de compte adossé à un actif susceptible de supporter des frais sur opération financière, des frais de 0,10 % maximum peuvent être prélevés sur les montants versés.

Choix ou modification de l'affectation du(des) versement(s)

Mon versement libre et le cas échéant mes versements réguliers sont affectés au compartiment Versements volontaires et par défaut aux « **Versements volontaires déductibles** ». Dans ce cas, ils me permettent de bénéficier d'une déduction d'impôt dans les limites prévues par la réglementation.

Je peux décider de ne pas déduire mes versements de mes impôts.

En cochant la case suivante, je déclare renoncer au bénéfice de cette déductibilité et j'affecte alors mes versements au compartiment « **Versements volontaires non déductibles** ». La renonciation au bénéfice de la déduction d'impôt est irrévocable.

En cas de modification de compartiment sur mes versements réguliers, je choisis le nouveau compartiment ci-dessous :

Versements volontaires avec déduction fiscale

Versements volontaires sans déduction fiscale

Paraphes de l'Adhérent⁽⁴⁾

Répartition du/des versements(s)

En cas de mise en place ou de modification des versements réguliers, je ne peux choisir qu'un mode de gestion.

	Prestataire de Services d'Investissement/Société de Gestion/Conseiller en Investissement Financier	Objectif de gestion/offre proposée	Montant du versement libre*	« Montant du versement régulier* (un seul mode de gestion possible) »
Gestion Pilotée PER**	BNP Paribas Asset Management	Profil Équilibré	_____ €	_____ €
Gestion Libre			_____ €	_____ €
Gestion Déléguée***			_____ €	_____ €
			_____ €	_____ €
Gestion à Horizon**** (une seule offre de Gestion Horizon par compartiment)	<input type="checkbox"/> J'ai précédemment opté pour la Gestion Horizon sur ce compartiment. Je dois conserver mon offre actuelle.		_____ €	_____ €
	<input type="checkbox"/> J'investis pour la première fois sur la Gestion Horizon pour ce compartiment. J'opte pour l'offre ci-après : _____		_____ €	_____ €
Montant total du versement libre et/ou régulier			_____ €	_____ €

* Montant brut de frais sur versements.

** Mes versements sont affectés au support correspondant à mon âge probable de départ à la retraite/de récupération des fonds, conformément aux dispositions détaillées dans la Liste des supports.

*** Montant minimum par ligne de Gestion déléguée: la part minimale de la valeur de l'épargne-retraite affectée à chaque poche en Gestion déléguée dépend du Prestataire de Services d'Investissement/Société de Gestion/Conseiller en Investissement Financier choisi et est indiquée dans l'Annexe présentant la liste des Prestataires de Services d'Investissement/Sociétés de Gestion/Conseillers en Investissement Financier agréés par Cardif Retraite.

**** Mes versements sont affectés sur un OPC dont l'horizon de placement correspond à mon âge probable de départ à la retraite/de récupération des fonds. Après avoir pris connaissance des supports en unités de compte proposés dans le cadre de la Gestion à horizon (figurant dans la Liste des supports), je choisis l'une des offres proposées.

En cas de mise en place de la Gestion déléguée: je reconnais avoir complété et signé la(ou les) convention(s) de Gestion déléguée avec Cardif Retraite. J'ai indiqué dans le tableau ci-dessus le(les) Prestataire(s) de Services d'Investissement/Sociétés de Gestion/Conseillers en Investissement Financier qui fourniront à Cardif des conseils en investissement et le(ou les) objectif(s) de gestion, sur les indications de l'intermédiaire en assurance.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et/ou immobiliers. Les supports en unités de compte présentent donc un risque de perte en capital pouvant être partielle ou totale. Cardif Retraite ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur.

Paraphes de l'Adhérent⁽⁴⁾

Mode de paiement

Le versement libre est effectué après acceptation de l'opération par Cardif Retraite:

- par prélèvement (compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-après et joindre un RIB);
- par chèque n° _____ libellé à l'ordre de Cardif Retraite;
- par virement bancaire sur le compte de Cardif Retraite ouvert chez BNP Paribas:
IBAN: FR76 3000 4021 1800 0101 8755 792
BIC: BNPAFRPPXXX

(Il conviendra de joindre une copie de l'ordre de virement).

Les versements réguliers seront prélevés automatiquement sur le compte bancaire dont les références figurent sur le mandat de prélèvement ci-joint complété (compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-après et joindre un RIB), le dernier jour du mois selon la périodicité choisie si la demande intervient avant le 15 du mois précédent. Dans le cas contraire, la mise en place n'est prise en compte qu'à compter du dernier jour du 2^e mois qui suit la demande.

Les paiements effectués par l'Adhérent doivent intervenir par débit d'un compte bancaire ouvert au nom de l'Adhérent dans un État membre de l'Union Européenne ou partie à l'Espace Économique Européen ou membre de l'espace unique de paiement en euros (SEPA) et être libellés en euros à l'ordre de Cardif Retraite.

Tout paiement provenant d'un compte ouvert auprès d'un établissement situé sur un autre territoire ou dans une devise autre que l'euro pourra être refusé par Cardif Retraite.

Aucun versement en espèces n'est accepté.

Signature(s)

Je reconnais avoir reçu, pris connaissance et accepté:

- les caractéristiques principales des supports en unité de compte choisis valablement indiquées par la remise des Documents d'Informations Clés (DIC) et/ou des Documents d'Informations Spécifiques (DIS),
- le cas échéant les Dispositions spéciales des offres choisies.

Je reconnais également avoir été informé que les Documents d'Informations Clés (DIC) des supports en euros et en unités de compte sont mis à disposition sur le site de l'Assureur: <https://document-information-cle.cardif.fr/CGPI>.

Fait à: _____, le: ____ / ____ / _____

Signature de l'Adhérent⁽¹⁾
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

(1) Si l'Adhérent bénéficie d'une mesure de protection (tutelle, curatelle, habilitation familiale, sauvegarde de justice), il convient de se rapprocher de votre Courtier pour connaître les démarches à effectuer.

AssuranceVie.com

Assurancevie.com est une marque de LUCYA, société de courtage en assurance.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2200000 €, dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès, 75002 Paris.
Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351, ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.oriass.fr) sous le n° 07 004 394.

Cardif Retraite

S.A. au capital de 408514850 € - R.C.S. Paris 903364321
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances
Siège social: 1 boulevard Haussmann 75009 Paris
Bureaux: 8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France - Tél. 0141428300

Union Française d'Épargne et de Prévoyance (UFEP)

Association d'épargnants souscriptrice de contrats collectifs d'assurance de personnes Régie par la loi de 1901 et par le Code des Assurances (articles L 141-7 et R 141-1)
Siège social : 1, rue des Fondrières, 92728 Nanterre Siren : 437 498 6525



Mandat de prélèvements SEPA

Pour permettre à Cardif Retraite de procéder aux prélèvements automatiques sur votre compte, veuillez remplir le mandat de prélèvements bancaires ci-dessous et le faire parvenir à Cardif Retraite (à l'adresse ci-dessous) dans les meilleurs délais, **accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)**.

Référence unique du Mandat (à remplir par Cardif Retraite):

- En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Cardif Retraite à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Cardif Retraite.
- Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Vous êtes informé que la pré-notification des prélèvements SEPA aura lieu au plus tard 5 jours ouvrés avant leur date d'échéance. Si cela ne vous convient pas, vous disposez d'un moyen de paiement alternatif en la forme du chèque ou du virement.

Vos coordonnées:

Votre nom: _____

Votre prénom: _____

Votre adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Coordonnées de votre compte:

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number):

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code): _____

Coordonnées du créancier:

Cardif Retraite
I.C.S FR21ZZZ883399 (Identifiant SEPA de Cardif Retraite)
8, rue du Port
92728 Nanterre Cedex

Signé à _____, le _____

Type de paiement: Paiement récurrent

Signature de l'Adhérent et/ou
du(des) représentant(s) légal(aux)

Il est rappelé que contester un prélèvement SEPA n'a pas d'incidence sur l'existence de la dette née du contrat.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec vous. Vous pouvez exercer vos différents droits (droit d'accès, de rectification, d'opposition...) en vous adressant au délégué à la protection des données (DPO) du créancier à l'adresse suivante: BNP Paribas Cardif - DPO - 8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex, ou data.protection@cardif.com

Pour toute modification, réclamation ou révocation du mandat vous pouvez, en précisant la référence unique du mandat, vous adresser à:

Cardif Retraite
Service Clients Épargne
8, rue du Port
92728 Nanterre Cedex

Les engagements réciproques résultant du contrat doivent être exécutés de bonne foi. En signant le présent mandat, vous consentez expressément au paiement de votre prime par mode de prélèvement. Le non-paiement de la prime, même en cas de contestation ou d'annulation du prélèvement, a des conséquences sur l'exécution de ces engagements. Toute contestation ou annulation abusive de ce prélèvement est susceptible d'engager votre responsabilité vis-à-vis de Cardif Retraite.

